

Assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2023 Pour l'année 2022-2023

Présents :

Membres du bureau : Emmanuel HAFFNER RODIC, Nicolas HUGO, Christelle SCALEGNO-MULLER, Lionel BOURGOGNE, Stéphane LORIOZ

Représentants des membres de l'association : HINCKER, TRY, HUGO, WILSIUS, FRANÇOIS, HOLZHAMMER, GILLE, DENISAN (arrivé à 18h25)

Procurations : PORT, POIRETTE, GANGLOFF

Invité : Monsieur l'Adjoint au maire de Sarreguemines chargé des sports Maxime TRITZ

Le président déclare l'assemblée générale ouverte à 18h05

Sont excusés, Monsieur le Président du CID Lorraine Patrice ISSARTIER, Monsieur le CTS de Lorraine Thomas DUCOURANT, Monsieur le Président du CD57 Pascal GALLAUZIAUX, Monsieur le Maire de Sarreguemines Marc ZINGRAFF, Monsieur le Maire du Puttelage-Aux-Lacs Claude DECKER, Monsieur l'Adjoint au maire de Puttelage-Aux-Lacs en charge des sports Antoine TABBONE.

Bilan moral

Nous tenons à remercier la Mairie de Puttelage-aux-Lacs pour la mise à disposition du centre sportif, le soutien et la subvention allouée.

Nous tenons à remercier la Mairie de Sarreguemines pour la mise à disposition de la maison de quartier Beausoleil, le soutien et la subvention allouée.

Nous tenons à remercier la communauté de communes de Sarreguemines Confluences et la Mairie de Sarreguemines pour la construction de la future salle d'armes, au sein du complexe « Bliespark », dont la mise en service est prévue pour septembre 2024.

Nous tenons à remercier les adhérents pour la bonne ambiance et leur assiduité.

Nous tenons à remercier les pratiquants du « conservatoire d'escrime ancienne » pour leurs

Escrime Sarreguemines Confluences

progrès réalisés et leur implication. Cela nous permet de répondre à un nombre de sollicitations grandissant et de présenter des spectacles de bonne qualité, contribuant ainsi à donner une belle image du club sur internet et ailleurs.

Nous tenons à remercier les compétiteurs de la section sportive, pour leurs progrès et résultats. Cela nous a permis de rayonner au niveau Grand Est, ainsi qu'à l'international et à donner une belle image du club.

Nous tenons à remercier les parents de nos tireurs pour leur investissement dans la pratique sportive de leurs enfants, se traduisant souvent par de longs déplacements, parfois même des nuits d'hôtel.

Nous tenons à remercier Nicolas HUGO pour son investissement à la dispense des cours, l'accompagnement aux tireurs sur les diverses compétitions, la tenue de la trésorerie de l'association ainsi que la gestion des différents dossiers de subventions.

Nous tenons à remercier Christelle SCALEGNO MULLER pour la tenue du secrétariat.

Nous tenons à remercier Stéphane LORIOZ et Lionel BOURGOGNE pour l'aide apportée à Maître HUGO.

Nous tenons à remercier Constance HUGO pour son investissement au sein de la section sportive, au travers notamment de la poursuite et validation de sa formation animateur.

Nous tenons à remercier Virgil CASTILLO pour son investissement au sein de la section sportive et cela au travers de la formation animateur en cours.

Nous tenons à remercier Virgile IMBAULT, Virgil CASTILLO et Mathis HUGO pour leur investissement au sein de la section sportive et cela au travers de la formation arbitre interdépartemental en cours.

Nous tenons enfin à remercier MOSAIK CRISTAL pour la couverture médiatique de nos résultats et activités, contribuant à une meilleure exposition de l'association auprès du public.

Le « Cercle d'Escrime de Sarreguemines Confluences » s'étend depuis 3 ans sur 2 sites : Puttelange-aux-Lacs et Sarreguemines. Grâce à cela, au bon travail de Maître Nicolas HUGO lors d'animations périscolaires ou telles que les « tickets sport » et autres, à la notoriété grandissante du club, l'effectif a à nouveau progressé.

L'association passe de 53 à 64 licenciés, soit le total le plus élevé jamais atteint.

Nous nous félicitons de la progression constante des effectifs et espérons que l'arrivée prochaine de la salle d'armes et que les retombées des jeux olympiques à venir contribueront à maintenir, voire accentuer cette progression.

La saison 2022-2023 a également été marquée par l'organisation du championnat de Moselle

petites catégories. Une première depuis de nombreuses années.
Nous tenons donc à remercier tous les bénévoles ayant participé à l'organisation de cette journée, particulièrement réussie, à en juger des différents retours qui ont pu nous être faits.

Par décision du bureau directeur, la rentrée se fera sans augmentation des cotisations.
Chaque escrimeur devra avoir sa tenue personnelle ou une tenue prêtée gratuitement par le club à l'année, en prendre soin et la laver régulièrement. Un chèque de caution sera demandé en début d'année pour ceux qui se verraient confier des tenues.
La tenue prêtée se compose d'un masque et d'une veste pour les débutants ; s'y ajoutent un pantalon et une sous-cuirasse pour les compétiteurs.
Le gant reste à la charge de chaque escrimeur.

Par décision du comité directeur, la rentrée sera marquée par des modifications concernant les créneaux horaires des différents cours.
Il ne sera notamment plus donné qu'un seul cours aux débutants, le mardi à 17h30 à Sarreguemines. Le cours du lundi à 17h00 à Puttelage étant désormais supprimé.

Les cours donnés à Puttelage seront donc planifiés comme suit :

- Lundi et jeudi – 17h30-19h00 : Cours compétiteurs « petites catégories » réservé aux tireurs M9-M11-M13. Les tireurs d'autres catégories pourront être présents, mais travailleront en autonomie.
- Lundi et jeudi – 19h00-20h00 : Cours loisir et compétiteurs des catégories M15 à vétérans. Les tireurs présents à ce cours auront préalablement pris soin de réaliser leur échauffement en autonomie. Les tireurs des catégories M9-M11-M13 souhaitant prolonger leur entraînement pourront être présents, mais travailleront en autonomie.

Les cours donnés à Sarreguemines ne subiront aucun changement.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 19	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

Bilan Financier

Année 2022

Pour qu'une activité existe il faut, bien sûr, lui en donner les moyens.

Voici donc les grandes lignes de la gestion de l'année 2022.

1 – COMPTE DE RESULTAT

Le montant des prestations s'élève à 12 714 euros (dont 1 267 de revente de matériel) contre 9 677 en 2021.

Le montant des inscriptions est en forte progression et dépasse largement toutes les années précédentes : elles s'élèvent à 10 326 euros contre 7 404 en 2021, tandis que les recettes des animations d'été ont fortement diminué : 421 euros contre 1 547 l'année précédente.

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 9 200 euros contre 4 000 en 2021.

Côté positif, ce niveau a pu être atteint grâce à une subvention de 3 000 euros, versée par la Région Grand Est pour le développement et le soutien à la culture, et par la subvention du Conseil départemental 57 qui est passée de 1 000 à 3 000 euros, ainsi que la subvention de Puttelange qui est passée de Zéro à 800 euros, suite à une année blanche et une année à 200 euros.

Côté négatif, la subvention globale de Sarreguemines est de 900 euros en 2022 contre 1 500 en 2021.

La contribution en nature des heures des bénévoles correspond à la valorisation des heures des bénévoles pour la structure et elle s'élève à 4 452 euros. Les frais de déplacements que les bénévoles n'ont pas réclamé et en ont fait don à l'association s'élèvent à 5 971 euros. Le total de ces contributions s'élève à 10 423 euros et représente 32 % du budget annuel.

Le total des produits de fonctionnement atteint 32 337 euros contre 21 684 euros en 2021, il était de 19 858 euros en 2020.

Le total des charges de fonctionnement est passé de 17 479 € à 29 974 €.

Les achats de petit matériel s'élèvent à 5 810 euros contre 2 739 car il faut fournir un équipement individuel aux sportifs toujours plus nombreux.

Le montant des licences reversées à la ligue Lorraine passe de 2 792 à 3 690 euros.

Suite à la signature d'une convention avec le maître d'armes une charge de 7 053 euros a été comptabilisée pour ses prestations de l'année 2022.

Les frais de déplacements sont à un niveau très bas et s'élèvent à 117 euros.

Le club a également pris en charge les frais de stages pour 250 € et des honoraires d'expertise pour la rédaction d'une convention réglementée à hauteur de 192 euros.

Il en résulte un excédent de 2 363 euros contre 3 604 en 2021.

2- BILAN

Je vous rappelle qu'un bilan est la photographie de la situation financière de l'association à une date précise : le 31 décembre 2022.

Il se compose de 2 parties :

- L'actif qui recense ce qui appartient à l'association, à savoir la trésorerie qui s'élève à 10 062 euros, puisqu'il n'y a pas de créances à recevoir.
- Le passif qui explique comment cela est financé : par les fonds propres à hauteur de 10 062 euros, il n'y a pas de factures à payer ou d'autres dettes.

3- CONCLUSION

L'achat de matériel et d'équipements étant toujours notre priorité, notre résultat et notre trésorerie sont toujours faibles, ces achats sont toujours indispensables pour assurer la sécurité des sportifs et il est important d'avoir du matériel aux normes de sécurité et adapté à la bonne réalisation de leur activité sportive.

Cette année nous avons encore enregistré un nombre record d'inscriptions, malgré les difficultés actuelles, ce qui est un énorme motif de satisfaction et vient récompenser l'excellent travail du maître d'armes et des équipes successives de direction.

Nous remercions les collectivités locales et territoriales qui nous soutiennent et nous permettent de nous équiper, ainsi que les bénévoles sans le concours desquels nous ne pourrions pas fonctionner, faute de moyens suffisants.

Je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice au compte « autres réserves »

Le Trésorier

- Pour respecter les formes légales, nous vous informons qu'il existe une convention conclue entre l'association et un membre dirigeant (en l'occurrence le trésorier et maître d'armes) concernant l'enseignement dispensé par le maître d'armes, et que cette convention s'est poursuivie en 2023.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 22	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

Quitus est donc donné au trésorier.

Intervention de Monsieur Tritz : « la mairie de Sarreguemines n'apporte pas seulement son aide à travers les subventions, elle met gratuitement la salle à disposition et met à disposition deux véhicules 9 places pour les déplacements. Il ne faut pas hésiter à demander en cas de difficulté »

Bilan Sportif

L'activité reste scindée sur 2 sites : Le centre sportif de Puttelange-Aux-Lacs et la maison de quartier Beausoleil de Sarreguemines.

Sur Puttelange-Aux-Lacs, l'activité est désormais réservée à l'escrime sportive et ce, pour les pratiquants loisirs et compétiteurs de tous âges.

Sur Sarreguemines, l'activité est réservée aux pratiquants loisirs de la section sportive et au conservatoire d'escrime ancienne.

Nous pouvons toutefois constater l'augmentation constante de tireurs venant pratiquer sur les 2 sites, synonyme d'un engouement croissant, d'une bonne ambiance et d'un esprit de cohésion encourageant.

Au cours de la saison 2022/2023 :

- 24 compétiteurs se sont engagés sur 34 compétitions.
Il est à noter l'augmentation du nombre des compétiteurs de 9 personnes, soit 60%, et du nombre d'événements où nos tireurs sont engagés de 13 compétitions, soit une augmentation de 36%.
- Sur ces 34 compétitions, 6 sont au niveau départemental, 10 sont au niveau Lorrain, 11 sont au niveau Grand Est, 4 sont au niveau national et 3 sont au niveau international.
- Il en résulte 57 podiums (soit une augmentation de 33%), dont 25 3èmes places (soit une augmentation de 47%), 18 2èmes places (soit une augmentation de 80%) et 14 victoires (soit une augmentation de 40%).
- Les tireurs M9-M11-M13 ont à eux seuls obtenus 49 podiums, dont 23 3èmes places,

Esgrime Sarreguemines Confluences

- 14 2èmes places et 12 victoires.
- Virgil CASTILLO s'est classé 3^{ème} place au championnat de Lorraine M17 à l'épée.
 - Constance HUGO s'est classée 4^{ème} au championnat de France UNSS par équipes
 - Inès BOUHADJERA s'est classée 4^{ème} au championnat de France UNSS par équipes
 - Romain KILLIAN, seul tireur handisport du club a réalisé une nouvelle superbe saison. Il a notamment remporté le circuit national jeunes de Bailly-Romainvilliers à l'épée, pris la 6^{ème} place du championnat de France séniors N2 au fleuret et est devenu vice-champion de France jeunes à l'épée
 - Mathis HUGO est vice-champion de Lorraine M15. Il s'est classé 4^{ème} lors du championnat de France UNSS par équipes. Il a également participé au marathon fleuret de Paris et s'est classé à la 154^{ème} place en catégorie M14
 - Virgile IMBAULT est également 4^{ème} lors du championnat de France UNSS par équipes. Lui a aussi participé au marathon Fleuret de Paris est s'est classé 141^{ème} en catégorie M14.
 - Marie HAFFNER RODIC qui termine N°1 au classement Mosellan et championne de Lorraine en M13 a également réussi à se qualifier pour le championnat de France M15 par équipe et s'est classée à la 29^{ème} place. À noter également sa participation au marathon fleuret de Paris, épreuve de championnat de Monde et sa 89^{ème} place en catégorique M14
 - Dorian MULLER se classe N°1 au classement Mosellan, et champion de Moselle en catégorie M11
 - Théo HINCKER est champion Grand Est, n°2 au classement Mosellan, vice-champion de Moselle et vice-champion de Lorraine en catégorie M11
 - Evann HOLZHAMMER est 3^{ème} au classement Mosellan en catégorie M11
 - Julianne MULLER est 2^{ème} au classement Mosellan, championne de Moselle et vice-championne de Lorraine en catégorie M11
 - Élixa HAUER est 3^{ème} au classement Mosellan en catégorie M11
 - Martin DENISAN est N°1 au classement Mosellan et vice-champion de Moselle en catégorie M9
 - Julie WILSIUS est championne de Lorraine et championne de Moselle en catégorie M9
 - Maude HAUER est vice-championne de Moselle en catégorie M9
 - Nicolas HUGO est champion de Lorraine et vice-champion Grand Est vétérans au sabre. Il a également participé au championnat d'Europe vétérans et s'est classé 14^{ème} au sabre, 61^{ème} à l'épée et 50^{ème} au fleuret. Il est à noter qu'il est le seul compétiteur Européen à avoir participé à la compétition aux 3 armes.
 - Lionel BOURGOGNE est vice-champion de Lorraine vétérans et s'est classé à la 57^{ème} place lors du championnat d'Europe vétérans au sabre
 - Emmanuel HAFFNER RODIC s'est classé 64^{ème} au championnat d'Europe vétérans au fleuret.

Nous félicitons tous les compétiteurs pour ces résultats qui sont le fruit de l'assiduité et du travail de tous.

Il est à noter que ce bilan fait du Cercle d'Escrime Sarreguemines Confluences le meilleur club Lorrain en « petites catégories »

Concernant le conservatoire d'escrime ancienne, la saison 2022/2023 est marquée par une augmentation significative des prestations de spectacle.

Ce nombre de sollicitations croissant est bien entendu la conséquence directe des progrès de tous et de la qualité des spectacles et animations réalisés.

Nous félicitons bien entendu tous les pratiquants du conservatoire d'escrime ancienne pour le travail fourni, car comme pour la section sportive, cette année est donc la confirmation que les efforts et progrès de tous contribuent grandement à l'augmentation de la notoriété du club.

Scrutin :

Contre :0	Abstention :0	Pour : 22	Résultat : Adopté
-----------	---------------	-----------	-------------------

Perspectives 2023/2024 :

- Poursuivre le développement de la structure
- Acquérir du matériel pour s'adapter à la hausse des effectifs et aux conditions sanitaires et afin de renouveler le matériel vieillissant ou désormais plus aux normes changeantes, mais aussi de développer de manière pérenne l'activité handisport initiée en 2021.
- Faire des interventions d'initiation lors de journées de promotion du sport (fête de la jeunesse à Puttelange, tickets sports, journée du sport, spectacles de rue, etc...)
- Poursuivre les efforts et stabiliser/améliorer les résultats obtenus.
- Développer le goût de la compétition
- Former de nouveaux arbitres
- Former de nouveaux cadres sportifs
- Faire de la section du conservatoire d'escrime ancienne une image rayonnante du club.

Renouvellement du bureau directeur :

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, 1/3 du bureau directeur est renouvelé lors de chaque assemblée générale ordinaire.

Sont donc candidats à leur réélection :

- Emmanuel HAFFNER RODIC, au poste de président.

- Stéphane LORIOZ, au poste d'assesseur.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 2	Pour : 20	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

Questions – réponses :

- **Question** : « Quand la salle d'armes sera-t-elle finie ? »

- **Réponse** : de M. Tritz : « sur la papier, en juillet 2024 »

- **Question** : « que devient le montant des prestations perçues par le conservatoire d'esgrime ancienne ? »

- **Réponse** : de M. Hugo : « ça va dans le pot commun »

Informations diverses : le 12 août 2023, le Cercle d'Esgrime sera présent toute la journée au Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim pour présenter ses activités : appel aux volontaires disponibles ce jour-là.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 19h30.

Approuvé par le président (Emmanuel HAFFNER RODIC)

Approuvé par le trésorier (Nicolas HUGO)

Approuvé par la secrétaire (Christelle SCALEGNO MULLER)